

Berne, 27 août 2022

Procès-verbal de la 100ème Assemblée des Délégués de Swiss Ice Skating, 27 août 2022, 10h15, Maison des Sports, Salle Stadion, Ittigen

Présents : 37 clubs et 5 associations régionales avec 131 voix
Majorité absolue : 66 voix – majorité 2/3 : 88 voix

Se sont excusés (22 clubs / 2 associations régionales) :

Bellinzona, Biasca, Bülach, Champéry, Chur, Davos, Dielsdorf, Fribourg, Gruyère, Hochdorf, Jungfrau Interlaken, Lenzerheide-Valbella, Marly, Mittelland, Moutier, Neuchâtel-Sports, Rorschach, St-Imier, Sursee, Thalwil, Val-de-Travers, Vallorbe, TGEV, VZE

Absents, non excusés (37 clubs, 1 association régionale) :

Adelboden, Ajoie, Ascona, Bäretswil, ELS Basel, Chiasso, Delémont, Flims-Surselva, Franches-Montagnes, Glarus, Herisau, Kloten, Kreuzlingen, Küssnacht am Rigi, Laufen, Le Locle, Meyrin, Mittelrheintal, Münchenbuchsee, Oberthurgau, Powerskating Zug, Rheinfelden, See, Solothurn-Zuchwil, St. Gallen, St. Jakob Basel, St. Moritz, Tramelan, Uzwil, Verbier, Wallisellen, Weinfelden, Wohlen, Wollerau, Yverdon, Zug, Zunzgen-Sissach, OEV

Se sont également excusés :

Tribunal arbitral : Mariotta Crivelli Isabella

Swiss Ice Skating : Leroy Richard, Chef sport de performance Patinage Artistique et Danse sur glace
Willen François, Chef sport de performance Vitesse

Vainqueur Swiss Awards : Wenger Livio

Membres des commissions : Leonelli Donatella, Commission Figure
Bögli Pascal, Commission Support technique
Fischer-Frank Tanya, Commission SYS
Moret Raphaël, Commission Vitesse, Short Track

Membres d'honneurs : Brède-Crosa Liliane
Carrupt Barbara

Diener Verena
Fassora Claudia
Fehr Eva
Maspoli Chantal
Tognali Rita
Van Berkel Sarah
Villiger Silvia
Villiger Armin

Invités :

Schmid Fredi, Directeur ISU
Schennach Steve, Directeur Fondation de l'Aide sportive suisse
Remund Matthias, Directeur OFSPO
Schnegg Roger, Directeur Swiss Olympic
Egli Raphael, Fédération suisse du sport à roulettes
Banfi Anouska, Présidente ASMP
Mägerle Daniel, Avocat

1. Bienvenue et ouverture de l'assemblée

Diana Barbacci, présidente de Swiss Ice Skating, ouvre l'assemblée en saluant les délégués. Outre les représentants des clubs et des régions présents, elle a le plaisir de saluer les présidents d'honneur Roland Maillard et Roland Wehinger, les membres d'honneur Peter Grütter, Erika Hüge, Georg Krummenacher, Ulrich Linder, Christina Lüssi, Hansueli Lüthi, Béatrice Pfister, Charles Pfister et Rahel Schmid-Gottschall. Elle accueille également Eric Lehmann, président du tribunal arbitral de Swiss Ice Skating, ainsi que Samara Rast, Aeberli Treuhand AG, et Sulpice Piller qui effectue la traduction simultanée.

Diana Barbacci remercie chaleureusement les délégués pour leur bonne collaboration durant la saison écoulée.

Elle rend hommage aux membres décédés, Brigitte Meier, juge, Claudine Diémand et Jürg Philip Badraun, tous deux membres d'honneur. Tous se lèvent pour observer une minute de silence.

Matthias Baumberger, directeur général de Swiss Ice Skating, salue les invités et les délégués et explique la procédure de vote au moyen des enveloppes de vote si des votes secrets devaient être souhaités.

Diana Barbacci se réjouit d'accueillir de nouveaux clubs au sein de la fédération. Madame Silvia Schnyder du Ice Skating Club de Brigue est présente. Les autres nouveaux membres sont le Eislaufclub See Düringen, le Short Track Zürich ainsi que le Eislaufclub Wollerau. Désormais, 8 associations régionales et 96 clubs sont membres de Swiss Ice Skating.

Avec la fin de la saison, nous arrivons également à la fin du cycle olympique 2018-2022. C'est donc une bonne occasion de faire le bilan de ce qui a été accompli et de se fixer de nouveaux objectifs à moyen et long terme.

Malgré les deux années de pandémie et les adaptations nécessaires, nous avons pu atteindre pratiquement tous les objectifs communiqués il y a quatre ans. Grâce au soutien financier de tous nos partenaires, notamment la Confédération, la Société du Sport-Toto SST, Swiss Olympic et l'OFSP, nous avons pu être opérationnels à tout moment. Sur le plan organisationnel, nous avons également toujours pu compter sur nos clubs et associations régionales, sans lesquels une telle entreprise n'aurait pas été possible. Diana Barbacci adresse à tous un immense merci pour leur précieux soutien.

L'un de nos principaux objectifs était sans aucun doute le maintien de nos disciplines dans la classification actuelle de Swiss Olympic. Nous y sommes parvenus d'une part grâce aux succès sportifs de nos athlètes lors de grands événements, mais aussi grâce au développement de nos structures, à la professionnalisation de notre fédération et à l'amélioration de l'encadrement de nos athlètes.

D'un point de vue sportif, nous retiendrons que Swiss Ice Skating n'a jamais eu autant d'athlètes aux Jeux olympiques : 7 athlètes aux JOJ 2020, 3 athlètes au FOJE 2022 et 4 athlètes aux Jeux olympiques 2022.

Alexia Paganini, patinage artistique (4e aux CE 2020), Lukas Britschgi, patinage artistique (11e aux CE 2022) et Livio Wenger, patinage de vitesse (vice-champion d'Europe 2022 et diplôme olympique 2022) restent nos figures de proue. Mais les Juniors se sont également particulièrement distingués cette année, ce qui nous permet de renouer avec les temps forts de Sarah Meier et Stéphane Lambiel dans cette catégorie. De même, les athlètes Novice, qui remportent régulièrement des médailles et des places d'honneur au niveau international, nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Comme le stipule la stratégie de Swiss Ice Skating, nous avons en outre réussi à constituer des couples de danse sur glace dans toutes les catégories. Malgré la pandémie, tous les objectifs ont été atteints et Swiss Ice Skating a pu poursuivre ses activités opérationnelles. Sans nos clubs et associations régionales, tout cela n'aurait pas été possible. La présidente remercie chaleureusement tous les membres de notre fédération pour leur excellente collaboration.

Dans ses perspectives d'avenir, Swiss Ice Skating a défini cinq thèmes stratégiques principaux :

- Assurer la pérennité et la croissance de la fédération en augmentant continuellement le nombre de membres.
- Gagner des médailles lors de grands événements internationaux afin d'assurer durablement le classement des disciplines auprès de Swiss Olympic et les fonds de soutien qui en découlent.
- Générer des revenus supplémentaires pour permettre la croissance de la fédération.
- Se positionner sur la scène internationale du patinage en organisant régulièrement des compétitions internationales en Suisse.
- Cela permet également d'augmenter la popularité et la pratique du patinage en Suisse.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, sept domaines de travail ont été définis et les premières étapes ou mesures de mise en œuvre ont été déterminées :

1. Une réflexion sur les différences entre le sport d'élite et le sport de loisirs en Suisse s'imposera à l'avenir. Swiss Ice Skating va notamment revoir et optimiser le système de tests et de compétitions dans le sport de masse et le sport d'élite. Ceci afin de réduire le nombre d'athlètes qui terminent leur carrière sportive durant leurs jeunes années ou à l'âge adulte. Le sport des adultes jouera également un rôle dans cette réflexion.
2. La formation des entraîneurs sera l'un des thèmes les plus importants de ces prochaines années. Swiss Ice Skating vise à intégrer progressivement la formation des professeurs de patinage dans les structures de Swiss Ice Skating. Ceci dans le but de coordonner encore mieux les différentes formations et diplômes qui peuvent être obtenus en Suisse.
3. Swiss Ice Skating est consciente que la relève des officiels doit être développée rapidement et en collaboration avec les clubs.
4. Après la mise en place de l'antenne indépendante Swiss Sport Integrity, des efforts encore plus intenses seront entrepris afin d'ancrer la conscience des valeurs olympiques et de la charte éthique à tous les niveaux.
5. En raison de la pandémie, l'introduction d'une compétition internationale ISU de patinage artistique et de danse sur glace en Suisse a été reportée au prochain cycle olympique. A moyen terme, Swiss Ice Skating souhaite en outre organiser un grand championnat ISU de patinage artistique. Il en va de même pour les disciplines SYS et Speed.
6. Des efforts supplémentaires seront entrepris dans le domaine de la communication, notamment en ce qui concerne nos relations avec les médias.
7. Après des années d'optimisation financière, notre objectif est de présenter un budget équilibré pour la réalisation de nos projets grâce à des recettes supplémentaires et à la recherche de nouvelles sources de financement.

1a. Élection des scrutateurs

Sont proposés comme scrutateurs

- Nicole Couturier, Club de Patinage Sion
- Regina Eggenberger, Schlittschuhclub Bern
- Alex Schneider, Eislaufclub Aarau
- Sabrina Martin, Swiss Ice Skating

L'assemblée approuve à l'unanimité l'élection des scrutateurs proposés.

1b Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune objection ni proposition de modification. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 28 août 2021

Le procès-verbal de la 99e assemblée des délégués du 28 août 2021 a été envoyé en même temps que l'invitation. La présidente adresse ses remerciements à Matthias Baumberger et Florence Schneider, responsables de la rédaction du procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des rapports annuels 2021-2022

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

4. Acceptation des comptes annuels 2021-2022 et prise de connaissance du rapport de l'instance de révision

Raphael Widmer, Chef finances de Swiss Ice Skating, souhaite la bienvenue aux délégués et présente les comptes annuels 2021-2022.

Les comptes annuels 2021-22 de Swiss Ice Skating se soldent par une perte de CHF 159'675.-. Comme proposé lors de la conférence des présidents de l'année dernière, celle-ci est en grande partie supportée par le capital lié, ce qui conduit finalement à une perte annuelle de CHF 35'080.-.

Produits d'exploitation

Les recettes de l'OFSPPO et de Swiss Olympic sont légèrement supérieures à celles de l'année précédente. Cela est principalement dû à l'augmentation des fonds de la PR (promotion de la relève) de la Confédération (OFSPPO), qui sont toutefois utilisés en grande partie pour les organismes responsables de la promotion de la relève dans les clubs.

Le paquet de stabilisation COVID-19 de la Confédération - qui a été accordé au sport suisse suite à la pandémie du Coronavirus - comprend la diminution des recettes et l'augmentation des dépenses des clubs pour l'année 2021 suite à la crise sanitaire.

Les produits des livraisons et prestations sont également légèrement plus élevés que l'année précédente. Cela s'explique principalement par le fait que nous avons effectué davantage de tests la saison dernière. En revanche, le résultat financier des placements en titres de Swiss Ice Skating a été nettement inférieur à celui de l'année précédente. Par rapport au bon résultat de l'année précédente, il n'a résulté cette année qu'une plus-value d'environ CHF 13'000.-.

Charges d'exploitation

Pour l'exercice comptable 2021-2022, les charges d'exploitation ont été supérieures de CHF 200'000.- à ce qui avait été budgété. Cela s'explique par le fait que nous avons dû comptabiliser dans le centre de coûts « Activités des cadres » une provision de près de CHF 200'000.- pour des contributions non utilisées de Swiss Olympic. Nous en avons déjà remboursé une partie à Swiss Olympic l'année dernière via le capital lié.

Les dépenses pour le paquet de stabilisation COVID-19 de la Confédération ne concordent pas avec les recettes. Nous avons transféré la différence de CHF 16'828.- sur un compte de fonds pour les contributions non encore réclamées. Une éventuelle différence devra être remboursée à Swiss Olympic l'année prochaine.

Les charges de personnel et de matériel se clôturent dans le cadre du budget. A la fin de l'exercice, Swiss Ice Skating employait 10 collaborateurs (610 pour cent de poste) et 5 mandataires* (180 pour cent de poste). A l'exception du directeur et de la collaboratrice administrative, les salaires des autres collaborateurs et mandataires* sont presque entièrement financés par Swiss Olympic et l'OFSPPO.

Swiss Ice Skating dispose toujours de finances saines. Le capital de l'organisation s'élève à plus d'un million de francs, dont environ CHF 800'000.- de capital libre, mais le capital lié des

demandes de remboursement à Swiss Olympic a diminué d'environ CHF 160'000.-. En revanche, le capital des fonds a augmenté d'environ CHF 50'000.-. L'actif circulant et l'actif immobilisé sont restés pratiquement inchangés. En revanche, le total du bilan a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Il s'élève désormais à CHF 1'405'257.-. Les détails peuvent être consultés dans les tableaux détaillés du bilan et du compte de résultats en annexe aux comptes annuels.

Le **rapport de l'organe de révision** Aeberli Treuhand AG est imprimé dans le rapport annuel. Bien qu'il s'agisse d'un rapport standard sans remarques particulières, Samara Rast est présente en tant que représentante de l'organe de révision. Samara Rast recommande aux délégués d'accepter les comptes annuels.

Au nom du comité, Raphael Widmer propose de prendre acte du rapport des vérificateurs et d'approuver les comptes annuels 2021-2022.

Les comptes annuels 2021-22 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

5. Décharge aux organes

La décharge est donnée aux organes à l'unanimité.

6. Propositions

Motion Comité Swiss Ice Skating : Adaptation des statuts - éthique dans le sport

Matthias Baumberger : Le 26 novembre 2021, le Statut éthique du sport suisse a été adopté à l'unanimité par le Parlement du sport de Swiss Olympic et est entré en vigueur le 1er janvier 2022. Le Statut éthique remplace le code de conduite de Swiss Olympic ainsi que les codes de conduite des fédérations ou des réglementations comparables.

Même si le Statut éthique définit lui-même son champ d'application, il ne s'applique pas sans autre à toutes les organisations et personnes, notamment en ce qui concerne la compétence de la chambre disciplinaire en matière de sanctions, mais nécessite un ancrage du Statut éthique dans le droit des associations ou dans un contrat. Le comité de Swiss Ice Skating propose donc aux délégués de procéder aux adaptations suivantes dans les statuts.

¹ Swiss Ice Skating s'engage pour un sport propre, respectueux, fair-play et performant. Swiss Ice Skating applique ces valeurs en faisant preuve de respect envers les autres et en agissant

et communiquant de manière transparente. Il en va de même de ses organes et de ses membres. Swiss Ice Skating reconnaît l'actuelle [Charte éthique](#) du sport suisse ainsi que le [Code of Ethics](#) de l'Union internationale de patinage (ISU) et en diffuse les principes au sein de ses membres.

NB : Le tribunal arbitral aura toujours sa fonction entre les clubs et notre fédération, mais tout le reste sera nouvellement traité par Swiss Integrity. Tous les codes éthiques que nous avons ne seront plus en vigueur.

² Swiss Ice Skating, ses membres directs et indirects, et toutes les personnes citées à la page 4 (« Champ d'application personnel ») du Statut concernant le dopage de Swiss Olympic (« [Statuts concernant le dopage](#) ») resp. à l'article 1 alinéa 4 des Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse (« [Statuts en matière d'éthique](#) ») sont assujetties au Statut concernant le dopage et aux Statuts en matière d'éthique. Swiss Ice Skating s'assure que toutes ces personnes, dans la mesure où elles font partie de Swiss Ice Skating ou peuvent lui être attribuées, reconnaissent et respectent le Statut concernant le dopage et les Statuts en matière d'éthique.

³ Les violations présumées du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique font l'objet d'une enquête de [Swiss Sport Integrity](#). La Chambre disciplinaire du sport suisse (ci-après « la chambre disciplinaire ») est compétente pour juger et sanctionner les violations constatées du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique. La chambre disciplinaire applique ses règles de procédure. Les décisions de la chambre disciplinaire peuvent être contestées devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à Lausanne, à l'exclusion des tribunaux ordinaires, dans un délai de 21 jours à compter de la réception de la décision motivée.

Afin de garantir un assujettissement aussi complet que possible de toutes les personnes qui évoluent dans le sport organisé de droit privé ou dans son environnement, la participation des membres de Swiss Olympic, comme les fédérations sportives nationales, n'est pas la seule requise. Les fédérations régionales ou locales, les clubs, les athlètes* ou les organisateurs de manifestations sportives peuvent également apporter un soutien précieux dans ce contexte.

René Gisler, ISC Engelberg, aimerait savoir si les clubs doivent également adapter leurs statuts en conséquence.

Matthias Baumberger : Même si les membres directs et indirects (par ex. les fédérations cantonales et régionales, les clubs) seraient déjà soumis au statut éthique en fonction des statuts de la fédération sportive nationale et de leurs propres statuts par le biais de "clauses charnières" correspondantes, il est recommandé, pour des raisons de clarté et de publicité, d'ancrer explicitement une disposition dans les statuts, de sorte que la personne morale ainsi que, finalement, les membres de l'association soient soumis sans aucun doute au statut éthique en tant que personnes physiques.

La proposition du comité de modifier les statuts est adoptée par 129 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

Diana Barbacci remercie les délégués.

7. Elections

La présidente explique la procédure d'élection conformément aux statuts, art. 21 :

- Les élections se déroulent à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative à partir du deuxième tour. En cas d'égalité des voix, un autre tour de scrutin a lieu.
- Les votes et les élections ont lieu à main levée. Un vote à bulletin secret peut être décidé à la majorité simple.

En ce qui concerne l'éligibilité des candidats, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Être membre d'un club de patinage affilié à Swiss Ice Skating
- Le comité ne peut pas compter plus d'une personne du même club de patinage.
- Le président / la présidente ne peut pas être en même temps président / présidente d'un membre ordinaire.

a) Élection de la présidente

Diana Barbacci se met à disposition pour un nouveau mandat de deux ans.

Jan Cafilisch, vice-président et chef de la commission Speed, prend la parole et remercie Diana Barbacci pour son engagement au sein de la fédération. Il propose aux délégués de réélire Diana Barbacci pour un nouveau mandat de deux ans.

Diana Barbacci est confirmée dans ses fonctions à l'unanimité et avec de vifs applaudissements. Elle remercie les délégués pour cette élection.

b) Élection des membres du comité de Swiss Ice Skating

Christine Müller-Mebes, René Bänziger, Sandor Galambos, Jan Cafilisch, Thomas Degen et Raphael Widmer se mettent à disposition pour un nouveau mandat de deux ans.

Tous les membres actuels sont réélus à l'unanimité.

c) Élection Instance de contrôle

L'organe de révision actuel, Aeberli Treuhand AG, se présente pour une réélection.

L'organe de révision est réélu à l'unanimité pour une nouvelle année.

d) Élection du président ainsi que des membres du tribunal arbitral

Le président actuel du tribunal arbitral, Eric Lehmann, se présente pour une réélection.

Les autres membres du tribunal arbitral se mettent également à disposition : Isabella Mariotta Crivelli du Club Pattinaggio Lugano, Gabrielle Rey du Club de Patinage Sion et Jean Nobs du Club des Patineurs Genève.

Le président ainsi que les membres du tribunal arbitral sont réélus à l'unanimité.

8. Informations de l'association

ISU-World Ice Skating Day

Matthias Baumberger présente Monsieur Ashley Arthingal, collaborateur de l'ISU, coordinateur ISU-World Ice Skating Day. Ashley Arthingal remercie Swiss Ice Skating de l'invitation et de la possibilité de présenter l'ISU-World Ice Skating Day.

- **FESTIVAL MONDIAL** : Une journée dédiée à tous les passionnés de patinage, qu'ils soient professionnels, amateurs, retraités ou novices; un dimanche divertissant pour toute la famille.
- **FOCUS** : La Journée mondiale du patinage a pour but d'inciter davantage d'enfants à patiner et de promouvoir l'avenir du patinage.
- **DÉVELOPPEMENT** : La Journée mondiale du patinage s'inscrit dans les objectifs de la solidarité olympique - développement, diversité et intégration - puisque l'ISU permet à tous les habitants de la planète d'accéder au patinage artistique par le biais de la Journée mondiale du patinage.
- **JOURNÉE INTERNATIONALE** : La Journée mondiale du patinage se déroulera chaque année le premier dimanche de décembre. La première édition aura lieu le 4 décembre 2022.

Les personnes intéressées trouveront toutes les informations sur le World Ice Skating Day sur le site www.worldiceskatingday.com. Ce site permet aux clubs de s'inscrire en tant qu'organisations.

Offre aux membres SYMPANY

Marcel Roth, responsable de l'agence de Berne et Sven Philippsen, conseiller en assurances, présentent l'offre de Sympany.

Swiss Ice Skating et l'assurance-maladie **Sympany** travaillent main dans la main. Ce partenariat doit permettre de créer et de développer une situation gagnant-gagnant. En collaboration avec Swiss Ice Skating, Sympany veut soutenir les clubs et leurs membres.

Lorsqu'un membre de club conclut une assurance-maladie avec assurance de base et assurance complémentaire auprès de Sympany, le club reçoit une prime unique !

- **Personne adulte** CHF 200.00
- **Personne mineure** CHF 150.00

Les membres du club se voient **rembourser CHF 200.00 ou CHF 300.00 de leur cotisation annuelle au club** au titre de l'assurance complémentaire ambulatoire Plus ou Premium. Et ce chaque année et tant qu'ils sont assurés auprès de Sympany.

Afin qu'un maximum de vos membres puissent profiter de ce partenariat, des flyers et des affiches physiques et électroniques sont à la disposition des clubs. Bien entendu, un lien vers le partenariat peut également être créé sur le site Internet du club.

Pour les futures manifestations et compétitions, il est également possible de monter un stand sur place et de montrer ainsi les avantages du partenariat. En cas d'intérêt et de possibilité, les clubs peuvent contacter directement l'agence Sympany de Berne. (Sven.Philippsen@sympany.ch).

50e anniversaire de J+S

Depuis sa création en 1972, J+S est devenu le plus grand programme d'encouragement du sport de la Confédération et compte aujourd'hui plus de 600'000 enfants et jeunes actifs. Toutes les actions du 50e anniversaire de Jeunesse+Sport sont disponibles sur le site Internet de J+S. Les clubs sont invités à participer aux activités du jubilé dans le cadre de leurs possibilités ou à proposer eux-mêmes des actions.

SUISA

Le contrat global pour 2022 et les années suivantes entre la [SUISA](#) (Coopérative suisse des auteurs et éditeurs de droits musicaux) et Swiss Ice Skating est signé. Le contrat global conclu avec la SUISA concernant la rémunération des auteurs d'œuvres musicales englobe Swiss Ice Skating en tant que fédération ainsi que ses associations régionales et ses clubs, lorsque ceux-ci utilisent de la musique protégée dans le cadre de leur activité associative.

CoolandClean

Jusqu'à présent, plus de 8'500 moniteurs issus de plus de 80 disciplines sportives se sont inscrits à "cool and clean". Selon les estimations, plus de 170'000 jeunes profitent ainsi de "cool and clean". Pour que la communauté de "cool and clean" s'agrandisse également au sein de notre fédération sportive, les clubs sont invités à participer à cette action.

Clubmanagement

Dans le cadre de la plateforme de formation Swiss Olympic Academy, Swiss Olympic lance le cours "Club Management". Grâce au "Club Management", les membres des comités de clubs sportifs acquièrent ou approfondissent leurs connaissances techniques et échangent leurs expériences avec des membres de comités d'autres clubs et d'autres spécialités sportives. Ce cours contribue largement à renforcer le bénévolat dans le sport suisse et la diversité du paysage associatif. Swiss Ice Skating proposera également un cours à ses clubs l'année prochaine.

En complément de la formation, Swiss Olympic a mis en ligne la « [Library](#) » sur la plateforme de formation Swiss Olympic Academy. Cette bibliothèque contient de nombreux documents tels que des modèles de concepts, de directives ou de règlements, ainsi qu'un glossaire des principaux termes et définitions utilisés dans le domaine des fédérations et des clubs. Les dirigeants des clubs sportifs et des fédérations peuvent accéder gratuitement à tous ces documents. L'offre sera développée progressivement, en fonction des besoins des fédérations et des clubs.

Projet de revitalisation Covid 19

Ont droit à des subventions les projets qui:

- sont réalisés ou commandés par des organisations membres ou partenaires de Swiss Olympic ;
- ont pour but d'adapter, dans une perspective d'avenir, des conditions déclenchées ou renforcées par la pandémie de Covid-19 dans la discipline sportive ;
- visent un objectif expressément désigné par la fédération ;
- sont globalement achevés au plus tard à la fin du deuxième trimestre 2024.

Ces conditions doivent être remplies de manière cumulative.

Les mesures soumises par les fédérations doivent servir à atteindre l'objectif général. L'objectif est de revitaliser les organisations sportives et les structures sportives qui ont subi des dommages pendant la pandémie de Covid-19 en raison des mesures prises par la Confédération pour lutter contre le Covid-19 et de renforcer le sport associatif dans le domaine du sport de masse et de la relève.

Société du Sport-Toto

Les deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande mettent à disposition de la Société du Sport-Toto une part de leurs bénéfices nets pour les redistribuer au sport suisse. Pour l'année 2020, cela représente un total de 54,6 millions de francs. Ces moyens permettent de soutenir de manière déterminante les sportifs suisses et donc le sport suisse.

9. Distinctions honorifiques

a. SWISS ICE SKATING AWARD 2022

Au terme de chaque cycle olympique, lors de l'Assemblée des délégués (AD), Swiss Ice Skating récompense les meilleurs athlètes des saisons écoulées par un SWISS ICE SKATING AWARD dans les catégories suivantes :

- Femmes (Juniors ou Elite)
- Hommes (Juniors ou Elite)
- Team (Juniors ou Elite)
- Newcomer (Juniors et Novices, y compris par équipes).

Les gagnants des catégories sont invités à l'AD où ils reçoivent un diplôme les désignant comme vainqueurs du SWISS ICE SKATING AWARD ainsi qu'une prime de CHF 1'000.00. La prime des vainqueurs est idéalement prise en charge par des donateurs.

Avant l'AD, un jury désigne les gagnants du SWISS ICE SKATING AWARD. Le jury est composé des personnes suivantes. Chaque personne dispose d'une voix par catégorie :

- membres du comité de Swiss Ice Skating
- Chefs du sport de performance Swiss Ice Skating
- Responsables de la formation Swiss Ice Skating

Les vainqueurs au terme du cycle olympique 2022 sont :

- **Femmes:** **Alexia Paganini**
- **Hommes:** **Livio Wenger**
- **Team:** **Starlight Team Elite**
- **Newcomer:** **Sarina Joos**

Sandor Galambos, chef de la commission Figure, fait l'éloge d'Alexia Paganini.

Alexia s'est classée 10e aux Championnats d'Europe de Tallin (elle a ainsi obtenu 2 places dans la catégorie Women pour les prochains Championnats d'Europe) et 19e aux Jeux olympiques. Elle est également quadruple championne suisse et 4e aux championnats d'Europe 2020-2021 à Graz.

Jan Cafilisch, chef de la commission Speed, fait l'éloge de Livio Wenger.

Livio Wenger a battu le record suisse du 5000m, s'est classé 2e aux Championnats d'Europe en départ groupé et 7e aux Jeux olympiques en départ en ligne.

Livio Wenger remercie les délégués pour cet honneur par message vidéo.

Christine Müller, cheffe de la commission Patinage synchronisé, prononce le discours de félicitation pour l'équipe Starlight Team Elite. Lisa Brönnimann et Dario Nocera représentent le Starlight Team Elite. Le Starlight Team Elite s'est classé 14e aux championnats du monde seniors.

Diana Barbacci fait l'éloge de Sarina Joss et prend également en charge le financement de son prix. Sarina Joos s'est classée 3e au Festival olympique de la jeunesse européenne. Lors de la JGP Baltic Cup à Gdansk, elle s'est classée 11e.

b. AUTRES DISTINCTIONS 2022

Erika Hüge

Diana Barbacci fait l'éloge d'Erika Hüge. Elle la remercie pour son travail pendant plus de 35 ans chez Swiss Ice Skating ainsi qu'en tant que déléguée technique d'innombrables championnats suisses et en tant que cheffe de délégation aux Championnats d'Europe, du Monde et du Monde Juniors.

Béatrice Pfister

Diana Barbacci félicite chaleureusement Béatrice Pfister pour sa nomination en tant que membre d'honneur de l'ISU. En tant que présidente de longue date de la commission disciplinaire de l'ISU, Béatrice Pfister a été nommée Legal Advisor de l'ISU en 2010 et a occupé cette fonction jusqu'au Congrès 2022 de l'ISU, mettant ses vastes compétences à la disposition de l'ISU pour toutes les questions juridiques importantes.

Roland E. Maillard

Diana Barbacci félicite chaleureusement le membre de longue date du Conseil de l'ISU, Roland E. Maillard, élu membre d'honneur de l'ISU. Cette distinction honore son engagement ex-

ceptionnel pour la promotion du patinage dans le monde entier et son activité au plus haut niveau au sein de l'association faitière internationale, avec 16 ans à la commission technique de vitesse (1994-2010) et 12 ans au Conseil de l'ISU (2010-2022).

Nina Bischoff

Diana Barbacci félicite Nina Bischoff pour son élection à la commission technique SYS de l'ISU. Ainsi, après 2010, la Suisse a de nouveau une représentante au sein de la commission technique SYS de l'ISU.

Ulrich Linder

Diana Barbacci remercie Ulrich Linder pour son travail de longue haleine en tant que trésorier de l'ISU. Il a à nouveau été confirmé dans sa fonction.

Patrick Meier

Diana Barbacci se réjouit que la nomination de Patrick Meier, Winterthurer SC, en tant que représentant des entraîneurs au sein de la commission technique Figure de l'ISU ait été reconfirmée. L'excellent travail de Patrick Meier au sein de cette commission au cours des dernières années est ainsi dûment honoré. Patrick Meier ne peut malheureusement pas être présent aujourd'hui à l'Assemblée des délégués.

Départ d'Anuska Banfi ASMP

La présidente prend congé d'Anuska Banfi qui n'est malheureusement pas présente. La présidente la remercie pour l'agréable collaboration avec elle. Anuska Banfi quittera son poste de présidente de l'ASMP lors de la prochaine assemblée des délégués de l'ASMP.

10. Divers

Clubs/Associations régionales

Camille Heinkel, CP la Chaux-de-Fonds, aimerait savoir s'il est correct que les athlètes étrangers ne peuvent pas participer aux championnats suisses, etc. comme décrit dans le règlement des licences.

Le règlement de Swiss Ice Skating ainsi que la [Rule 109 d l'ISU](#) prévoient à ce sujet ce qui suit :

Pour participer à toutes les manifestations et à toutes les catégories et tests en Suisse, les athlètes doivent posséder une **licence valable** (exception pour les événements internes au club) et être **membres d'un club** de Swiss Ice Skating.

Pour participer aux **Championnats suisses**, aux **Swiss Cups** et aux **compétitions régionales**, les conditions suivantes doivent également être remplies :

1. Citoyen/ne suisse ou étranger/ère domicilié/e en Suisse, au bénéfice d'un [permis de séjour B ou C](#) (s'applique également aux [étudiants/es en Suisse](#)) et ayant transmis à Swiss Ice Skating une « Letter of Intent » signée par l'athlète (s'il/elle est majeur/e) ou par l'athlète et ses représentants légaux (s'il/elle est mineur/e).
2. Pour les athlètes étrangers/ères et les athlètes suisses qui patinent ou ont patiné pour un autre pays, l'autorisation (Release) de la dernière fédération pour laquelle ils/elles ont patiné doit également être disponible.
3. Satisfaire aux limites d'âge de la catégorie concernée
4. Satisfaire aux exigences en matière de tests de la catégorie concernée

Exceptions :

- **Swiss Cups et Compétitions régionales** : si les conditions 1 et/ou 2 susmentionnées ne sont pas remplies, les athlètes peuvent participer « hors concours », s'ils sont membres d'un club de Swiss Ice Skating, possèdent une licence valable de Swiss Ice Skating et remplissent les limites d'âge et les exigences en matière de tests de la catégorie concernée (aucune exigence de test n'est nécessaire si l'athlète a déjà participé à des ISU Events tels que JGP, GP, Championnats du Monde Juniors, Championnats d'Europe et du Monde). La décision de participation revient à l'organisateur de la compétition.
- **Championnats suisses** : il n'y a pas de possibilité de participation « hors concours »
- **Compétition internationale interclubs** : **tous** les athlètes représentent **leur club et non leur pays**. Le nom du club (et non du pays) doit figurer sur le protocole de résultats. Les athlètes doivent remplir les conditions énumérées dans l'annonce de la compétition.
- **Danse sur glace et Patinage en couple** : Concernant le pt.1, au moins l'un des deux partenaires doit être suisse, l'autre devant répondre le cas échéant aux conditions du pt.1 concernant les étrangers. Tous deux doivent en outre répondre aux conditions 2, 3 et 4.
- **Synchronized Skating** : d'autres règles s'appliquent en partie.

Rebecca Rigo, CPA Monthey, aimerait savoir si les licences de l'ARP sont traitées comme les licences de Swiss Ice Skating à cet égard.

Lorena Martinez, présidente de l'ARP, explique que le règlement de l'ARP est également basé sur les règlements de l'ISU et de Swiss Ice Skating.

Peter Grütter, membre d'honneur, a une requête concernant les tests : ne serait-il pas possible de faire passer les tests pendant les compétitions, c'est-à-dire de les reconnaître pendant celles-ci ? Il suggère également que les tests non réussis ne soient pas payés.

Francesca Arini, EC Zurich, est d'accord avec Peter Grütter. La source de revenus des tests ne peut pas être la raison principale de leur organisation. Elle dit que la Suisse est le seul pays à avoir ce système.

Diana Barbacci assure que Swiss Ice Skating va examiner cette demande. Le sport de masse et le sport d'élite doivent être redéfinis à l'avenir et le système de tests et de compétitions doit être réexaminé et optimisé.

Thomas Degen, chef de la commission Formation des entraîneurs et délégué technique des Championnats suisses Elite à Coire, informe que les Championnats suisses débuteront le 15 décembre 2022 avec le tirage au sort. Le 16 décembre 2022 auront lieu les programmes courts et le soir un show avec des équipes de Synchronized Skating est prévu. Le 17 décembre, les compétitions de libre auront lieu, suivies d'une soirée de gala pour les invités.

La prochaine conférence des présidents aura lieu le **samedi 22 avril 2023**. La prochaine assemblée des délégués aura lieu le **samedi 26 août 2023**.

La présidente clôt l'assemblée des délégués à 12h55.

La Présidente :



Diana Barbacci
Présidente

Pour le protocole :



Matthias Baumberger
Directeur général